

# TORSADES

TerritORialisation de Systèmes  
Agri-alimentaires Durables

*Impacts et modalités, du local au régional*

## L'OCCUPATION DE L'ESPACE

Les systèmes agri-alimentaires s'inscrivent et se développent dans des conditions territoriales spécifiques. Dans cette fiche, nous décrivons sur les trois territoires choisis (le périurbain de l'ouest parisien, la Brie laitière et l'ouest vosgien) comment la société a organisé l'espace, quels modes d'occupation du sol coexistent et comment s'agencent les activités économiques. Nous cherchons ainsi à montrer les forces et faiblesses liées aux choix de développement.

Les populations qui vivent dans ces territoires présentent des caractéristiques socio-démographiques propres, qu'il importe de considérer dans une perspective de développement de systèmes agri-alimentaires durables.

De façon synthétique sont présentées dans cette fiche les grandes tendances démographiques, liées à l'emploi, à la croissance économique et aux relations qu'entretiennent les trois territoires avec d'autres. Ces éléments viennent nourrir l'objectif général du projet Torsades de considérer le fait alimentaire en lien avec le développement des territoires.

Il s'agit donc de regarder chacun des territoires pour ce qu'il est, en identifiant ses logiques et ses potentialités propres sans nier l'importance de la hiérarchie urbaine dans la dynamique de ces espaces.

## MÉTHODOLOGIE

Les données cartographiées dans cette fiche sont toutes libres d'accès, téléchargeables gratuitement depuis le site de leur producteur. L'occupation du sol est basée sur les données du programme Corine Land Cover (CLC) (voir Annexes). Pour la cartographie présentée ici, une nomenclature simplifiée en 15 classes a été utilisée sur les données les plus récentes, de 2018. Une intersection avec le contour des zones étudiées a permis la quantification (en % de surface) de chacune des classes retenues.

La densité de population est représentée ici par la grille communale de densité de 2019 calculée chaque année par l'Insee selon une méthodologie d'agrégation de mailles de 1 km<sup>2</sup> (nous y avons ajouté les seuils figurant dans la légende).

Le réseau routier issu de la BD Route 500 de l'IGN a été superposé afin de rendre compte de la densité de connexions routières entre les principales villes (routes principales et autoroutes).

La médiane du niveau de vie est issue du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (FiLoSoFi) de l'Insee, dont le dernier remonte à 2017 (voir Annexes).

# ANALYSE DES CARTES



## Les occupations du sol



Dans le **PÉRIURBAIN DE L'OUEST PARISIEN**, les espaces artificialisés représentent près de la moitié des surfaces, contre 6,5 et 3,8% respectivement pour la Brie laitière et l'ouest vosgien.

Dans la **BRIE LAITIÈRE**, les espaces agricoles dominent largement avec 73,5% du territoire, moins dans l'ouest vosgien avec 59,5% ; et seulement 24,3% du territoire périurbain de l'ouest parisien.

Dans l'**OUEST VOSGIEN**, les espaces forestiers couvrent 35% des surfaces contre 20% environ pour les deux autres territoires. Les prairies représentent 32% du territoire.

**La densité de population** est bien plus élevée dans le périurbain de l'ouest parisien qu'en Brie laitière, où elle est importante seulement autour des principales villes, tandis que dans l'ouest vosgien cette densité est généralement très faible.

**La distribution spatiale des revenus des ménages** est fortement liée à celle de la densité de population, montrant un clivage urbain-rural. Dans le périurbain de l'ouest parisien, les revenus sont maximum selon un axe nord-sud (du pôle historique et touristique de Versailles au pôle scientifique et technologique de Saclay). En Brie laitière, la répartition est-ouest peut s'interpréter en termes de proximité à l'autoroute de l'est et aux migrations professionnelles. Dans l'ouest vosgien, les revenus les plus élevés se situent dans les zones touristiques (thermalisme autour de Vittel-Contrex) et à proximité des pôles urbains.

## LÉGENDES DES 9 CARTES

- Zones urbanisées
- Zones industrielles ou commerciales
- Mines, décharges et chantiers
- Espaces verts artificialisés, non agricoles
- Terres arables
- Cultures permanentes
- Prairies
- Zones agricoles hétérogènes
- Forêts
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
- Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation

- Chef-lieu d'intercommunalité
- Limites départementales
- ⋮ Limites du territoire d'étude

- Population dense (>300)
- Population intermédiaire (100-300)
- Population peu dense (30-100)
- Population très peu dense (<30)

- ▨ Secret statistique
- > 20 000 €
- de 20 000 à 22 500 €
- de 22 500 à 27 250 €
- de 27 250 à 44 370 €

Catégories (niveau2)

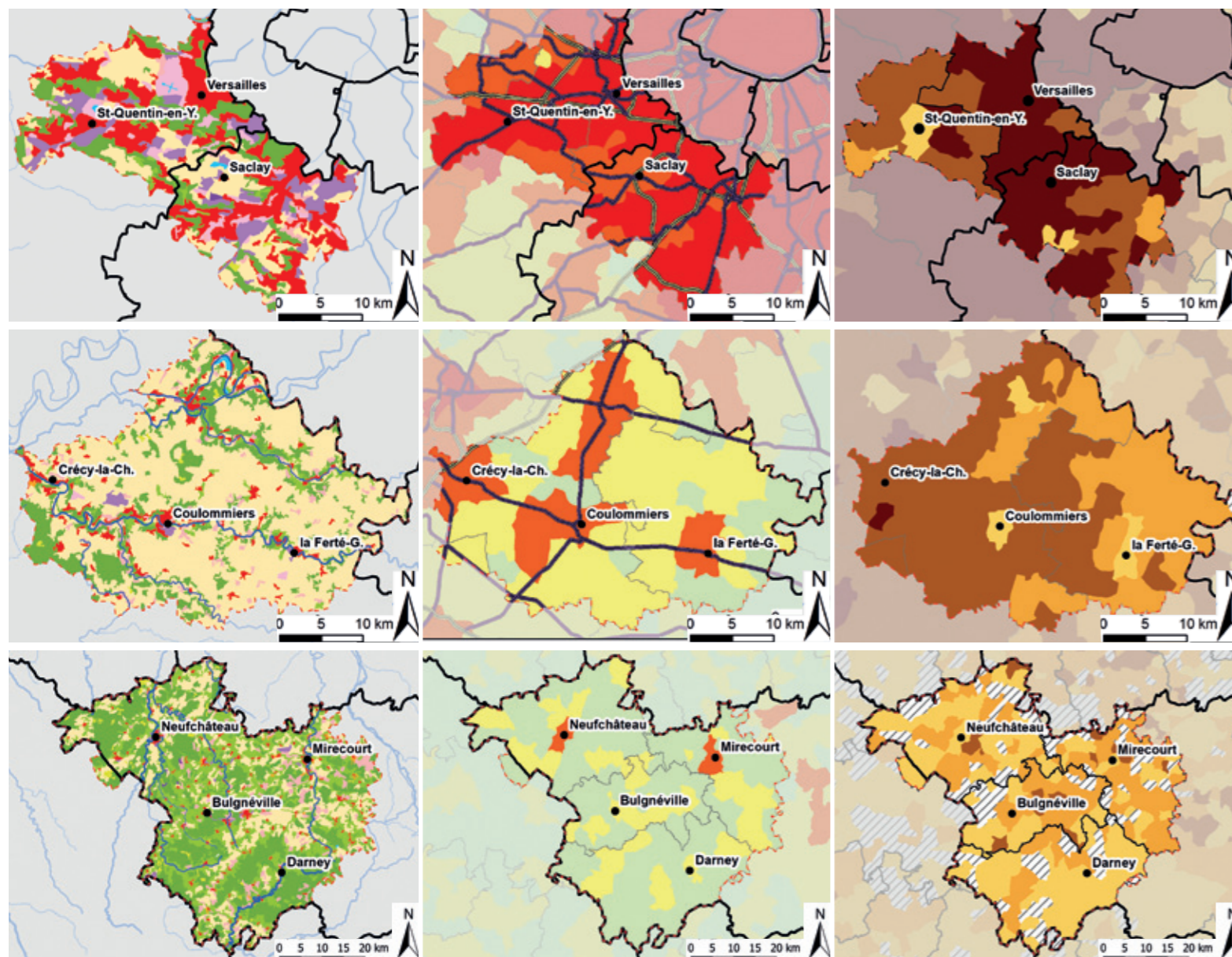
### Occupation du sol

Typologie du degré en densité - hab/km<sup>2</sup>

### Densité de population

Médiane du niveau de vie - €

### Revenus annuels moyens par ménage



## LE PÉRIURBAIN DE L'OUEST PARISIEN

Situé à cheval entre le département des Yvelines et celui de l'Essonne, ce territoire est intensément urbanisé, doté d'infrastructures routières très développées et d'une densité de population intermédiaire à dense à niveau de vie moyen à élevé. Quelques poches réduites de terres arables subsistent entre les pôles urbains.

## LA BRIE LAITIÈRE

Situé au nord-est de la Seine-et-Marne, ce territoire, essentiellement rural, est dominé par les terres arables et quelques prairies le long des cours d'eau. Hormis l'autoroute de l'est, située en limite du territoire étudié, les infrastructures routières desservent les principaux pôles urbains, en dehors desquels la densité de population est peu, voire très peu dense. Le niveau de vie suit un gradient décroissant ouest-est de plutôt élevé à plutôt faible (hormis dans les villes où il est faible).

## L'OUEST VOSGIEN

Situé à l'ouest du département des Vosges, il s'agit d'un territoire de plaine essentiellement agricole et forestier, avec une forte présence des prairies permanentes. La densité de population, de même que le niveau de vie, y sont faibles à très faibles, hormis autour de quelques pôles urbains. Les réseaux routiers y sont plutôt bien développés avec un axe autoroutier important (A31).



## OCCUPATION DE L'ESPACE

Des atouts et des contraintes de différents ordres dans les trois territoires

Les trois territoires, étudiés dans Torsades, sont représentatifs d'une certaine diversité paysagère, économique et socio-démographique. Ils s'intègrent également dans un gradient urbain-rural, où l'influence urbaine s'exerce plus ou moins fortement. Le périurbain de l'ouest parisien fait presque entièrement partie de l'unité urbaine de Paris, lui conférant une forte attractivité en termes d'emplois, comme le montrent les revenus des ménages. À l'inverse, l'ouest vosgien est sous faible influence urbaine, avec quelques petits pôles urbains et des communes multipolarisées, c'est-à-dire subissant l'influence combinée de différentes unités urbaines (comme les grands pôles urbains tels Nancy ou Épinal). La Brie laitière, surtout dans sa partie ouest, est sous influence directe du pôle urbain parisien.

## DES SITUATIONS ÉCONOMIQUES CONTRASTÉES

Le périurbain de l'ouest parisien présente une croissance économique importante, soutenue majoritairement par le secteur tertiaire et un important pôle scientifico-technologique. Le taux de chômage est le plus faible des trois territoires avec 9,6% des actifs. La Brie laitière présente une situation plus mixte, l'ouest du territoire est plus dynamique sur le plan de la croissance économique contrairement au nord et à l'est. Le taux de chômage est de 11,7%. Essentiellement agricole, le PNR nouvellement créé pourrait soutenir des filières agricoles historiques, comme le fromage de Brie, ou plus nouvelles pour ce territoire, comme le chanvre. L'ouest vosgien est le territoire où le taux de chômage est le plus élevé avec 14,5% des actifs. Il est dominé par le secteur agricole et marginalement par l'économie touristique (thermalisme et usines d'embouteillage des eaux minérales de Vittel et Contrexéville) à l'ouest du territoire et par l'industrie au centre et au nord. L'ouest vosgien est classé zone de revitalisation rurale (ZRR) pour la quasi-totalité du territoire (une ZRR est un ensemble de communes reconnues comme fragiles et bénéficiant à ce titre d'aides fiscales).

## DÉMOGRAPHIE DES TERRITOIRES

Le territoire du périurbain de l'ouest parisien est majoritairement caractérisé par des tissus péri-urbains denses avec une croissance résidentielle importante. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevé que la moyenne et l'emploi est souvent éloigné du lieu de résidence (notamment à Paris) tout en bénéficiant d'un bon accès aux services par le réseau de transports. Cette situation se retrouve partiellement dans la Brie laitière où le niveau d'étude global de la population est élevé, au moins dans la partie ouest et sud-ouest du territoire. En revanche, la partie sud-est de la Brie est caractérisée par un marché de l'emploi en difficulté où la densité de population est plus faible et la croissance résidentielle plus modérée. Quelques localités, notamment autour de Coulommiers et La-Ferté-Gaucher, sont en déprise démographique. L'ouest vosgien est dominé par les campagnes vieillissantes à très faible densité où la croissance résidentielle est modérée et concentrée dans de rares secteurs. Au sud et à l'ouest de la zone, la densité est encore plus faible, la population plus âgée et l'éloignement des services encore plus marqué. Le marché du travail est en difficulté avec un haut niveau de chômage.

**Les particularités territoriales expliquent en partie la configuration actuelle des systèmes agri-alimentaires et contribuent à appréhender leur capacité à évoluer dans le sens d'une reterritorialisation des liens agriculture-alimentation.**

